

# SANTÉ ET SÉCURITÉ

## ► Les métiers de la maintenance en première ligne



► Par **Claude PICHOT**, président de l'Afim.

*Depuis 2000, avec l'appui du ministère du Travail, de la Direction des relations du travail et des premières entreprises prestataires de services en maintenance, l'Afim a conduit 2 études dans le domaine de l'accidentologie et des maladies professionnelles pour les métiers de la maintenance.*

La première étude portait sur les métiers de la maintenance dans l'industrie avec 10 millions d'heures effectuées par 5 prestataires de services sur la période 1995-2000 dans un grand bassin industriel du Sud de la France (étang de Berre). Ces prestataires de services conduisaient tous des démarches de progrès dans le domaine du management, de la santé et de la sécurité.

La seconde étude portait sur les métiers de la maintenance immobilière et tertiaire avec plus de 16,7 millions d'heures de maintenance réalisées par 5 prestataires

de services entre 1997 et 2003 dans la région Île-de-France.

La synthèse des analyses effectuées pour les métiers de la maintenance dans le domaine industriel, de l'immobilier et tertiaire dégage une vue d'ensemble des problèmes de santé et de sécurité auxquels sont confrontés 250 000 intervenants dans l'industrie et 190 000 dans l'immobilier et le tertiaire.

En complément de ces études portant sur l'accidentologie et les maladies professionnelles, l'occurrence de mortalité pour les métiers de la maintenance a été analysée.

### Maintenance, des métiers à risques élevés

La constance avec laquelle les 3 indicateurs occurrence de maladies professionnelles, occurrence de mortalité, durée moyenne d'incapacité temporaire sont au-dessus des moyennes nationales et sectorielles fait des professions de la maintenance un ensemble de métiers à risques élevés.

La population concernée mérite que des décisions soient prises en matière de collecte et d'analyse des données. Si la branche professionnelle maintenance n'existe toujours pas au niveau statistique, il convient de prendre acte que les risques professionnels auxquels sont soumises plus de 450 000 personnes en France sont bien réels et manifestement préoccupants.

Sans la prise de conscience que la maintenance recouvre plus d'une vingtaine de métiers différents, les progrès ne seront guère possibles.

C'est métier par métier qu'il convient de concevoir des plans d'action dans le cadre du management de la santé et de la sécurité. Pour aider les entreprises dans cette tâche complexe, l'Afim a publié le référentiel harmonisé pour le management de la santé et de la sécurité ainsi qu'un outil d'évaluation du système de management<sup>(1)</sup>.

### Amiante, benzène, bruit : premiers facteurs de maladies professionnelles

L'amiante constitue la première cause de maladies professionnelles pour tous les



(1) Ces outils sont largement diffusés au travers du portail du Réseau maintenance : [www.afim.asso.fr](http://www.afim.asso.fr)

métiers de la maintenance qu'ils soient exercés dans l'industrie ou dans les domaines immobilier et tertiaire.

Cette situation est encore plus tranchée pour les métiers de la maintenance immobilière et tertiaire pour lesquels l'amiante représente 85 % des cas de maladies professionnelles observées et le bruit 7 % des cas.

Dans le domaine de l'industrie, l'amiante constitue la première cause avec 30 % des cas, suivie du benzène avec 20 % des cas et du bruit avec 15 % des cas.

Pour les métiers de maintenance exercés dans le domaine immobilier et tertiaire, l'occurrence d'une maladie professionnelle liée à l'amiante est 20 fois plus élevée que la moyenne nationale. Dans l'industrie cette occurrence est plus de 7 fois plus élevée que la moyenne.

Dans l'industrie, l'occurrence de maladie professionnelle est 15 fois plus élevée que la moyenne nationale pour le bruit. Pour le benzène cette occurrence est plus de 500 fois plus élevée que la moyenne nationale.

Aucune des victimes d'une maladie professionnelle ne faisait l'objet d'un suivi médical particulier en relation avec la maladie déclarée. Quel que soit le domaine d'intervention des entreprises considérées, la pertinence de la surveillance médicale spéciale est préoccupante. Les lacunes en matière d'établissement des fiches individuelles d'exposition aux agents toxiques, mutagènes et cancérigènes sont considérables.

### Une accidentologie plus marquée

Dans le domaine immobilier et tertiaire, le taux de fréquence des accidents du travail est 2 fois plus élevé que dans le domaine industriel.

Avec plus de 35 accidents par million d'heures travaillées, le taux de fréquence des métiers de la maintenance dans l'immobilier et le tertiaire est plus élevé de 40 % que la moyenne nationale (25 accidents par million d'heures).



*“Dans l'industrie, l'occurrence de maladie professionnelle est 15 fois plus élevée que la moyenne nationale pour le bruit.”*

Les ouvriers sont particulièrement exposés avec une moyenne de plus de 105 accidents par million d'heures travaillées. Pour les ETAM (employés techniciens et agents de maîtrise) et les cadres, les taux de fréquence s'établissent respectivement à 20,2 et 3,4.

Dans le domaine industriel, le taux de fréquence des accidents est supérieur à 16 en moyenne, mais révèle des métiers particulièrement exposés (monteur, tuyauteur, chaudronnier, soudeur) pour lesquels les taux de fréquence dépassent 70.

Pour ce qui concerne les salariés de l'intérim, les taux de fréquence par métier dépassent 350 et atteignent plus de 1 000 pour certains d'entre eux.

Les patrimoines immobiliers et tertiaires génèrent des occurrences d'accidents 2 fois plus élevées que les installations industrielles dont la complexité est sans commune mesure avec celle des bâtiments et de leurs installations techniques. Cette situation prend son origine dans un déficit grave de conception des bâtiments et des installations en vue de leur maintenance future qui se traduit par une indi-

gence du contenu des dossiers des interventions ultérieures sur les ouvrages (DIUO) instaurés par la loi.

Les métiers de la maintenance immobilière et tertiaire engendrent une durée d'incapacité temporaire de 28,9 jours d'arrêt par accident. Cette gravité est moins élevée de près de 37 % que la moyenne nationale qui est de 46 jours<sup>(2)</sup>. En fonction du métier exercé, la gravité mesurée par la durée d'incapacité temporaire révèle 2 métiers exposés (électriciens et électromécaniciens avec une durée moyenne d'IT supérieure à 44 jours).

Pour les métiers de l'industrie la gravité est au contraire plus élevée de 22 % que la moyenne (plus de 54 jours d'arrêt par accident). Trois métiers se révèlent critiques au regard de la durée d'incapacité temporaire (monteurs, tuyauteurs, électriciens) avec plus de 74 jours d'IT par accident.

Dans le domaine de l'immobilier et du tertiaire, parmi les causes critiques, ce sont les accidents liés aux équipements qui génèrent le plus grand nombre de journées d'incapacité temporaire (24,5 %), suivis par les chutes dans les escaliers et depuis un escabeau (25,9 %).

Dans le domaine industriel, ce sont les accidents liés au procédé qui génèrent le plus grand nombre de journées d'incapacité temporaire (19 %), l'outillage et les équipements eux-mêmes engendrent respectivement près de 9 % des durées d'incapacité temporaire.

En regard du vieillissement, la durée d'incapacité temporaire pour les salariés de maintenance de plus de 51 ans s'accroît de plus de 60 % par rapport aux valeurs moyennes des domaines industriel et immobilier (47 jours pour les métiers de la maintenance dans l'immobilier et le tertiaire, 90 jours dans le domaine industriel).

Les distorsions selon les métiers sont importantes entre les ouvriers et les

(2) Données 2000.

ETAM de plus de 51 ans. Alors que la durée d'incapacité temporaire reste stable pour les ETAM, elle atteint plus du double de la valeur moyenne avec 65,3 jours par accident pour les ouvriers. Les inégalités observables entre métiers doivent être analysées en profondeur. Rien ne serait plus faux que de croire que la maintenance se résume à un seul métier. La pénibilité de chaque métier est différente et nécessite d'être approfondie dans la perspective de l'allongement de la durée de la vie active au travail.

Accidents :  
0,7 % du potentiel  
perdu avec des coûts élevés

Pour les métiers de la maintenance immobilière et tertiaire, le nombre d'heures perdues en accidents avec arrêt de travail représente en moyenne 0,72 % du potentiel d'heures disponibles, ce qui est équivalent au potentiel d'heures perdues dans le domaine de la maintenance industrielle (0,7 %).

Mais cette moyenne cache de profondes disparités selon les catégories (de 0,05 % pour les cadres à plus de 2 % pour les ouvriers).

Dans l'industrie, le potentiel perdu par IT représente 0,7 % en moyenne. Mais la disparité est grande selon les métiers exercés. Le potentiel perdu par IT représente 9 % pour les monteurs, plus de 4 % pour les tuyauteurs et 2,5 % pour les chaudronniers.

Pour le domaine immobilier et tertiaire, les cotisations accidents du travail représentent en moyenne plus de 2,6 % du salaire brut (de 1,25 à 4,05 % selon les entreprises). L'impact de ces dépenses au niveau national représente plus de 108 millions d'euros par an pour les 190 000 salariés de la maintenance immobilière et tertiaire.



*“L’amiante constitue la première cause de maladies professionnelles pour tous les métiers de la maintenance...”*

Rapportées au chiffre d'affaires des entreprises de maintenance qui interviennent dans le domaine immobilier et tertiaire, les dépenses relatives aux accidents du travail pèsent entre 0,5 et 0,9 % du CA.

Dans le domaine industriel, les cotisations accidents du travail et maladies professionnelles représentent plus de 6,5 % du salaire brut. Soit 1 % des dépenses annuelles de maintenance (223 millions d'euros).

Mortalité  
pour les métiers  
de la maintenance :  
5 fois plus élevée  
que la moyenne

Une approche de la mortalité pour les métiers de la maintenance est fournie par

l'examen des données du code risque 285DG qui rassemble les codes risques 285DD, 285DE et 366EE depuis 2001.

Pour les métiers de la maintenance, l'occurrence de mortalité pour 1 000 salariés s'établit selon le tableau ci-dessous.

Quelle que soit l'année analysée, l'occurrence de mortalité pour les métiers de la maintenance est constamment plus élevée que celle observée dans le secteur du BTP exception faite de l'année 2002.

En moyenne, l'occurrence de mortalité pour 1 000 salariés en maintenance est 5 fois plus élevée que la moyenne française.

Année	Mortalité pour 1 000 salariés maintenance	Mortalité pour 1 000 salariés BTP	Mortalité pour 1 000 salariés CNAM	Rapport Maintenance/ensemble
2000	0,207	0,156	0,043	4,78
2001	0,276	0,142	0,037	7,49
2002	0,111	0,123	0,0348	3,18
2003	0,142	0,138	0,0288	4,93